

GIP LITTORAL  
2030



BILAN D'ACTIVITÉS  
2023



## Table des matières

Table des matières .....	2
Rapport d'activités 2023 .....	3
Le mot du Président du Conseil d'administration Henri Sabarot .....	4
Les membres .....	5
Les missions .....	6
Les instances .....	6
Les outils .....	7
Les temps forts de 2023.....	8
2023 en chiffres.....	9
Les travaux en 2023.....	10
Connaissances et données.....	11
Accompagnement des projets des territoires .....	15
Coordination et partage.....	25
Annexes.....	28
Annexe 1 Instances et équipe.....	289
1   Composition du Conseil d'administration :.....	29
1.1 L'Etat.....	29
1.2 La Région Nouvelle-Aquitaine .....	29
1.3 Les Départements du Littoral de Nouvelle-Aquitaine .....	29
1.4 Les Communautés d'Agglomérations.....	29
1.5 Les Communautés de Communes .....	29
2   Composition de l'équipe technique.....	30
3   Composition du Groupe technique .....	30
4   Composition du Conseil d'orientation .....	31
Annexe 2 Ordre du jour des instances en 2023.....	32

# Partie 1

## Rapport d'activités 2023

## Le mot du Président du Conseil d'administration Henri Sabarot



L'année dernière, je vous faisais part de ma satisfaction sur le fait que les méthodes et les outils du GIP littoral en Nouvelle-Aquitaine permettaient aux porteurs de projets de se saisir d'opportunités tels que les fonds européens de relance (REACT-UE) ou encore les premiers AMI PPA Trait de côte et Aménagement touristique durable de l'Etat. **Je fais le constat, à la fin de l'année 2023, que ces opportunités se sont concrétisées par de nombreuses réalisations.**

J'ai eu l'occasion cette année de visiter plusieurs chantiers : à Bidart, Parentis, Soustons, Ondres, Lacanau ou encore Seignosse ; **tous les projets ont été menés à bien et dans des délais relativement rapides.** Les transformations que j'ai pu observer sur ces territoires montrent combien, au sein d'une même opération, les collectivités sont en capacité de répondre à la multiplicité des enjeux auxquels elles font face (recul du trait de côte, accessibilité, gestion de la fréquentation, préservation des milieux), mais également comment elles en profitent pour mettre en œuvre des dispositifs innovants dans des domaines variés (matériaux bas carbone, gestion des eaux pluviales...).

Cette année 2023 a également été marquée par la finalisation des bilans des stratégies locales de 1<sup>ère</sup> génération : à Capbreton-Labenne-Hossegor, sur la Côte Basque ou encore sur le Bassin d'Arcachon ; je crois que nous pouvons nous satisfaire que ces stratégies locales, dont la reconnaissance au niveau national est acquise, connaissent une 2<sup>ème</sup> génération. En Charente-Maritime aussi, les 1<sup>ères</sup> stratégies locales sont en cours d'élaboration.

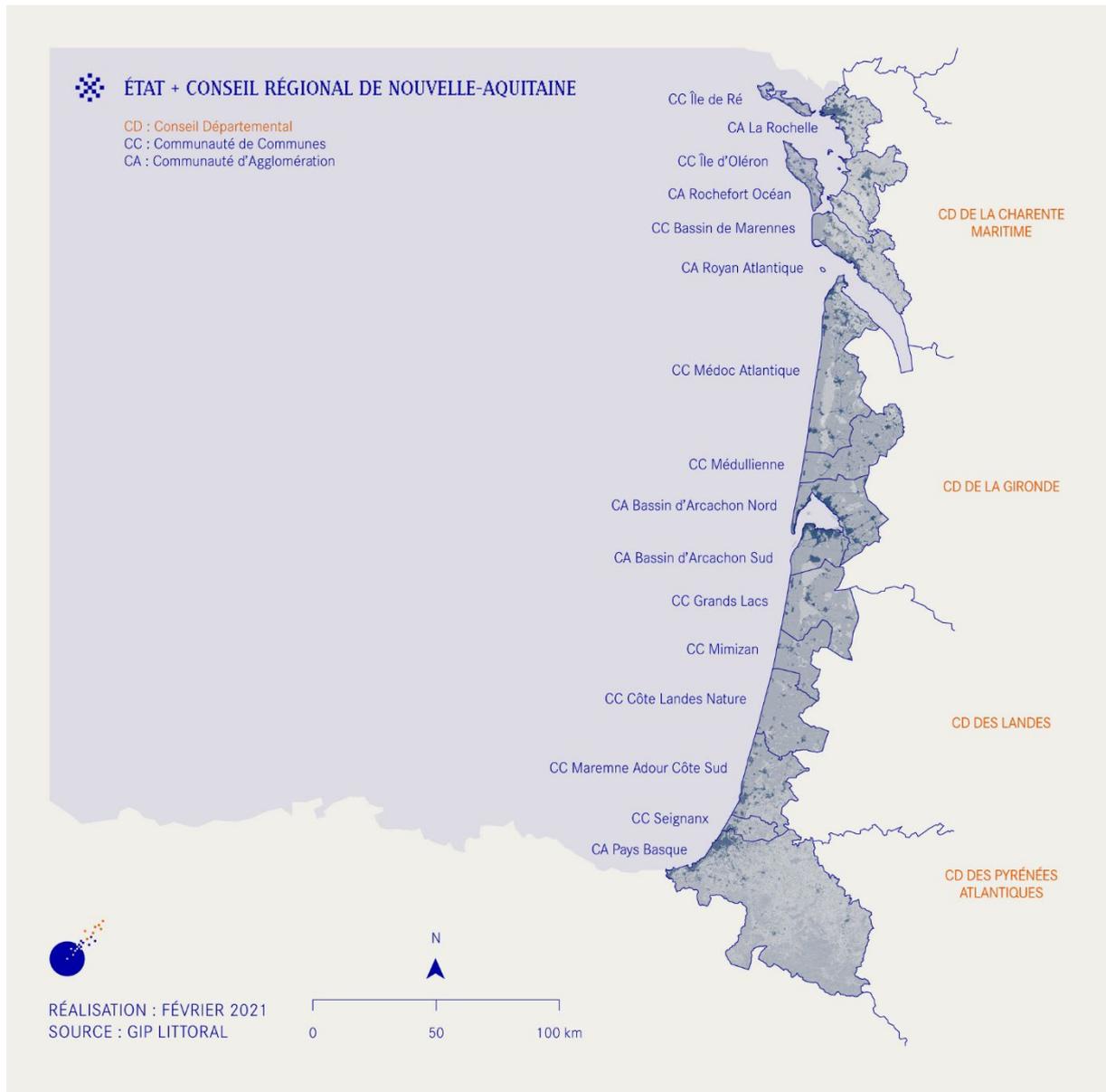
**La Chambre régionale des comptes a souligné, dans une analyse très riche des politiques régionales et locales de gestion du trait de côte, la cohérence et l'efficacité des actions menées.** Pour moi, c'est la preuve que lorsque les projets sont accompagnés dans leur globalité, avec de la lisibilité notamment financière, les collectivités avancent vite dans la transition. Nous sommes en attente de **réponses globales, au niveau national, sur le financement** de la gestion de l'érosion et de l'adaptation du littoral. Nous savons aussi que chaque territoire disposera d'une stratégie qui lui est propre, **mêlant lutte active, gestion souple, et projets d'aménagements durable** pour anticiper sur le long terme.

La dynamique enclenchée, à un tiers d'exécution du programme Littoral 2030, montre que notre engagement à mener des actions concrètes est tenu, grâce au dynamisme des porteurs de projets, **à l'excellente collaboration avec les services de l'Etat en Région, et à l'implication des collectivités membres et des partenaires du GIP.** En particulier celle de **la Banque des territoires**, avec laquelle une convention de partenariat renforcé a été signée cette année et pour 5 ans, permettant un soutien financier aux projets locaux.

J'en conclus qu'aujourd'hui, nous sommes structurés et organisés dans les quatre départements littoraux de la région, pour poursuivre la transformation et l'adaptation des territoires, tout en maintenant notre capacité collective de réflexion prospective.

## Les membres

Le Groupement d'Intérêt Public est une formule juridique qui, de par ses statuts, permet d'institutionnaliser un partenariat entre l'Etat, la région, les départements et les intercommunalités littorales, dans le respect des compétences de chacun et pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.



## Les missions

Avec un littoral long de 970 km et 4 îles, le littoral en Nouvelle-Aquitaine est un espace emblématique qui se distingue par la qualité de ses paysages et du cadre de vie qu'il offre. Considéré dans l'enveloppe géographique des intercommunalités, le littoral regroupe 1 017 597 habitants en 2020, sur une épaisseur variable de 30 à 50 km le long de l'océan Atlantique. Fragile et fortement attractif, le littoral est un espace où se déploient des politiques d'aménagement et de gestion spécifiques. L'ambition du GIP Littoral et de ses membres est de porter un projet de transition pour l'ensemble du littoral régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le GIP est tout d'abord un outil de réflexion, de coordination et d'appui à la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux. Il permet de renforcer la cohérence des programmes d'actions locales et les partenariats, ainsi que l'expertise sur les démarches à engager. Il peut être mobilisé par l'ensemble de ses membres, acteurs du littoral.

Le GIP Littoral réalise ses missions dans le cadre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : le projet **Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine**. Afin de mettre en œuvre ce projet, le GIP offre à l'ensemble des membres du groupement un dispositif d'expertise et d'appui technique, un relais vers les centres de ressources existants sur les différentes questions relatives au littoral.

## Les instances

### Conseil d'administration et Assemblée générale

Au-delà de l'administration de l'activité du groupement, chaque réunion des instances décisionnelles est mise à profit pour informer les membres et débattre sur des sujets d'intérêt pour le littoral régional. Ils sont traités en questions diverses et permettent régulièrement d'inviter un partenaire ou un expert extérieur afin d'enrichir les discussions.

### Conseil d'orientation

Les membres du Conseil d'Orientation sont directement associés aux chantiers du GIP Littoral dans le cadre du comité de pilotage des études. Ils peuvent être consultés sur les orientations annuelles à adopter.

### Groupe technique

Il réunit les représentants techniques des collectivités membres et les services de l'Etat. Le groupe technique du GIP Littoral Aquitain est consulté systématiquement avant les réunions du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale. C'est l'instance technique de pilotage de l'activité du GIP Littoral Aquitain.

La composition des instances et de l'équipe technique figure en annexe.

# Les outils

## — LA BOÎTE À OUTILS —

1  
v



### CONNAISSANCES & DONNÉES

- Réalisation d'études de portée régionale
- Accompagnement des territoires à l'élaboration des outils de planification (SCOT, PLUi...)
- Suivi des démarches de planification (SRADET, DSF...)
- Accompagnement de projets innovants

*# trait de côte # démographie  
# évolution des espaces naturels agricoles et forestiers du littoral  
# occupation du sol # tourisme # capacité d'accueil  
# foncier hôtellerie de plein-air # postes de secours*

#### — RÉFÉRENCES —

Etude Démographie / Données sur l'occupation du sol /  
Etude sur les espaces naturels, agricoles et forestiers /  
Guide régional du surf...

—

2  
v



### ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROJETS DU TERRITOIRE

- RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT  
& DE GESTION DURABLES DU LITTORAL**
- Définition des cadres régionaux d'intervention
- Accompagnement à la définition des besoins
- Rédaction de cahiers des charges
- Accompagnement des études préalables  
et opérationnelles
- Accompagnement à la recherche de financements

*# gestion des risques  
# aménagement durable du littoral  
(territoires - plages - espaces naturels fréquentés...)*

#### — RÉFÉRENCES —

Stratégie régionale de gestion de la bande côtière /  
Dossier de candidature Aménagement durable /  
Schéma régional Plans plages / Cahiers des charges...

3  
v



### COORDINATION & PARTAGE

- Animation de groupes techniques et de réseaux d'acteurs
- Organisation de journées thématiques
- Veille technique et réglementaire
- Suivi des cadres financiers
- Partenariats : Banque des Territoires, GIP ATGeRI, Conservatoire du littoral, ADI, ONF, BRGM, OCA...
- Relations avec le milieu de la recherche et le monde de l'économie

# Les temps forts de 2023

En une page, aperçu rapide des étapes importantes franchies par les projets accompagnés ou portés par le GIP Littoral

## Janvier 2023

Finalisation de l'étude ADS Les Mathes La Palmyre  
Finalisation de l'étude ADS Nord Médoc (Soulac, Le Verdon, Grayan et Talais)

## Février 2023

Lancement des maîtrises d'œuvre pour l'Uhabia à Bidart – 2<sup>ème</sup> acte d'aménagement ADS

## Mars 2023

Lancement du Comité national du trait de côte, associant le Président du GIP Littoral  
Organisation de la Journée Concert'actions à La Teste de Buch  
Validation du bilan et de la 2<sup>ème</sup> stratégie locale de gestion de la bande côtière de Capbreton, Labenne et Hossegor  
Finalisation de l'étude de révision du plan plage de Contis

## Avril 2023

Signature de la convention 2023/2027 avec la Banque des territoires : participation au financement des projets Littoral 2030  
Lancement d'une stratégie locale de gestion de la Bande côtière sur la CARO

## Juin 2023

Ré-Installation des dispositifs de mesure fréquentation des parkings de plage en Gironde et mise en place d'un plan de communication global Info-Plages  
Installation du 1<sup>er</sup> poste de secours 2<sup>ème</sup> génération à Ondres  
Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre Avenue de la Grande Côte à Saint Palais sur Mer  
Lancement de la mission d'étude ADS à La Tremblade

## Juillet 2023

Rapport de la Chambre Régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine sur la gestion du trait de côte par le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine

## Septembre 2023

Inauguration des travaux de réaménagement du secteur de Port d'Albret à Soustons  
Recrutement du Chargé de mission Risques : équipe au complet  
Finalisation de l'étude préalable Plage du Gulp à Grayan et l'Hôpital  
GT Aménagement Durable à Audenge

## Octobre 2023

Validation du bilan et de la 2<sup>ème</sup> stratégie locale de gestion de la bande côtière de la côte Basque  
Organisation d'un Webinaire sur la Capacité d'accueil : présentation du Rapport sorti en juillet et retours d'expériences

## Novembre 2023

Signature du PPA Aménagement touristique durable MACS – Seignosse  
Lancement des travaux de réaménagement de la plage de l'Horizon à Lège Cap Ferret

## Décembre 2023

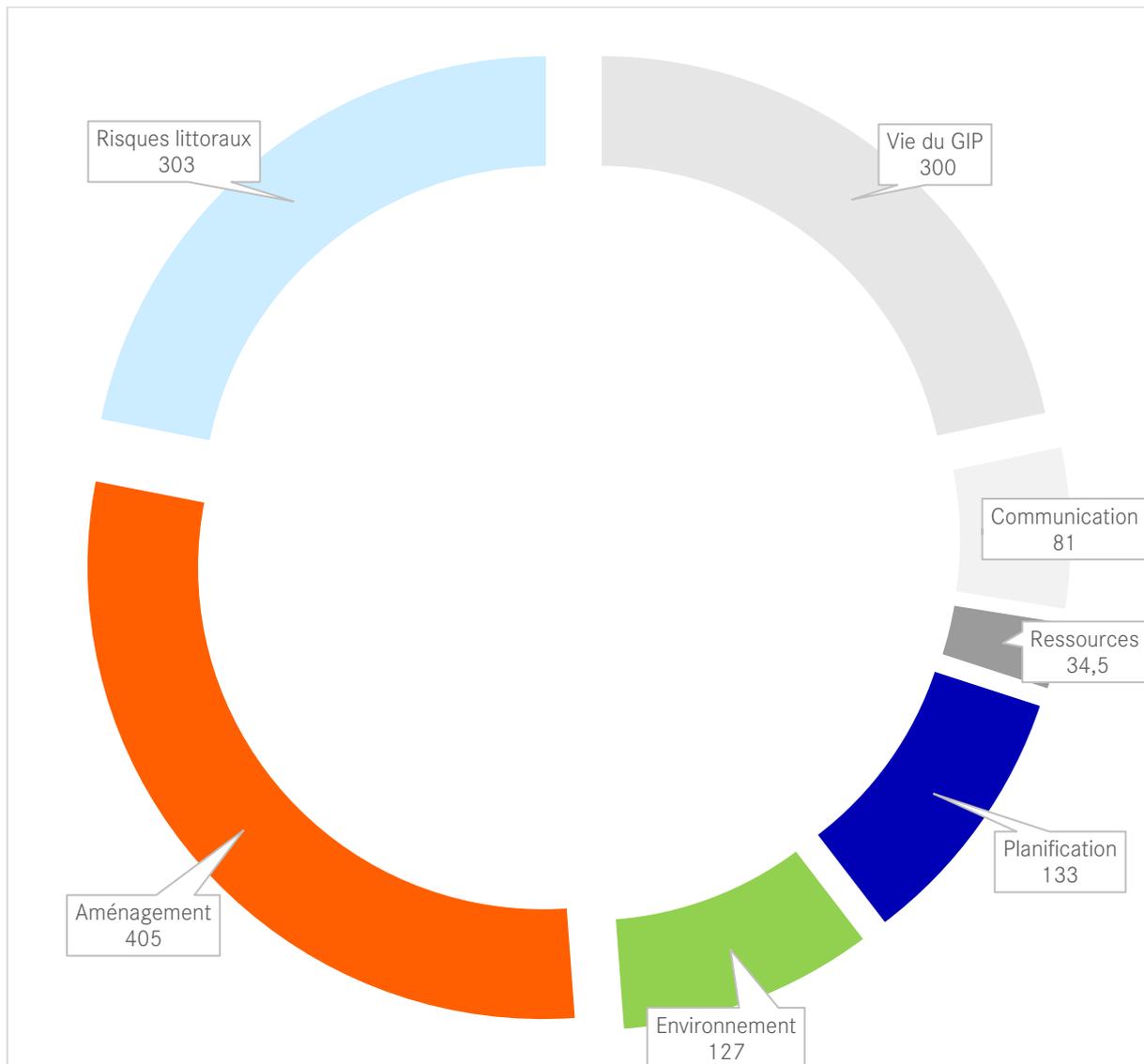
Assemblée Générale du GIP Littoral – Bilan 2023 et Programme de travail 2024

# 2023 en chiffres

## Budget 2023

Dépenses		Recettes	
Personnel	475 000 €	Cotisations	620 000 €
Services extérieurs	112 500 €	Subventions	308 408 €
Autres chapitres	340 908 €		
<b>Total</b>	<b>928 408 €</b>	<b>Total</b>	<b>928 408 €</b>

## Répartition du nombre de jours de travail de l'équipe en 2023



## Les travaux en 2023

La partie « les travaux en 2023 » décrit l'activité annuelle du groupement, sous la forme d'une présentation synthétique d'un nombre ciblé de projets. Elle ne décrit pas de façon exhaustive l'activité du groupement et **permet d'embrasser le type d'actions menées et la cohérence du programme en quelques pages.**

Les projets qui y figurent sont ceux qui ont le plus occupé l'équipe technique, ou bien ceux qui sont passés par des étapes significatives ou marquantes en 2023.

Les projets sont regroupés dans les trois catégories de la boîte à outils du GIP Littoral : Connaissances et données, Accompagnement à la construction de projets de territoire, Coordination et partage.

# Connaissances et données

## Rapport sur la capacité d'accueil

La capacité d'accueil des territoires littoraux est inscrite dans la Loi Littoral (article L.121-21 du code de l'urbanisme). Pour autant, elle est perçue comme une notion aux contours flous, sans définition précise et dont la traduction dans les documents d'urbanisme est complexe.

En parallèle, le renouveau des cadres réglementaires et stratégiques en matière d'aménagement du territoire (application du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET), Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)) ainsi que l'exposition croissante aux risques naturels littoraux et plus globalement les impacts du changement climatique sur l'organisation des territoires, mettent cette notion de capacité d'accueil au cœur des discussions.

Le GIP Littoral a donc engagé une réflexion sur la notion de capacité d'accueil. Le Conseil d'Administration du GIP littoral a validé, le 17 novembre 2020, la méthode de travail sur ce projet. La démarche a ainsi été portée par le GIP Littoral dans le cadre d'un groupe technique réunissant techniciens des services de l'État (DREAL et DDTM), de la Région, des 4 départements littoraux et des EPCI littoraux de Nouvelle-Aquitaine mais aussi un prestataire juridique (cabinet LGP), et qui a permis d'instaurer des temps d'échanges et de réflexions.

Cette réflexion répond à un besoin commun, pour les services de l'État ainsi que pour les collectivités, les structures porteuses de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les acteurs partenaires, d'instaurer un cadre de discussion et de partage à l'échelle régionale sur cette thématique.

L'étude sur la capacité d'accueil vise à produire un outil méthodologique permettant de mieux appréhender la notion de capacité d'accueil dans les documents de planification et d'urbanisme (SCoT et PLU(i)). L'objectif est d'aider les collectivités à identifier les thématiques et les outils disponibles afin d'améliorer la prise en compte de la capacité d'accueil, tant d'un point de vue méthodologique qu'organisationnel, en vue de porter et de sécuriser un projet de territoire partagé et en cohérence avec ses ressources, ses vulnérabilités et ses spécificités.

La mission s'est déroulée en 3 étapes :

- Une première étape qui consistait en une analyse de la prise en compte de la capacité d'accueil dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLU(i)) au travers de retours d'expériences sur les territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine, réalisée avec l'appui des porteurs de SCoT et PLU(i) (entretiens, groupes de travail) ;
- Une seconde étape réalisée avec l'appui des services de l'État, traduisant leurs regards sur cette notion de capacité d'accueil, notamment par le biais de la production d'un référentiel commun (grille d'indicateurs et note d'accompagnement) ;
- Une troisième étape, comprenant une analyse de l'évolution de la jurisprudence sur la notion de capacité d'accueil dans les documents de planification et des préconisations sur l'intégration de cette notion dans les SCoT et PLU(i). Cette étape a été réalisée avec l'appui du cabinet d'avocat LGP.

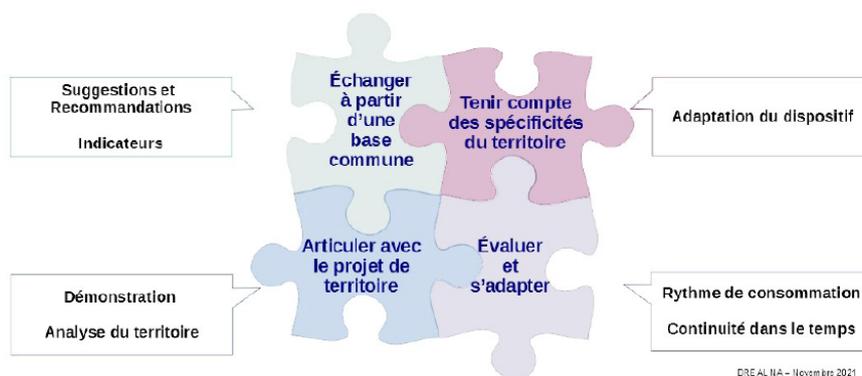
Ces 3 étapes complémentaires ont ainsi permis d'alimenter les réflexions des groupes techniques et des réunions de travail. La mission se concrétise par un livrable final, qui permet de synthétiser l'ensemble des travaux menés et d'apporter des éléments de réponses communs à la problématique identifiée.

Le Conseil d'Administration du GIP Littoral a validé le 22 juin 2023 le rapport final de l'étude sur la capacité d'accueil. Il s'organise en 3 parties :

- Dans un premier temps, le livrable dresse un état des lieux des pratiques et des situations juridiques. Des éléments de précision sur les notions juridiques sont tout d'abord apportés.

Puis, le rapport restitue les pratiques existantes en matière de prise en compte de la notion de capacité d'accueil dans les SCoT et PLU(i) littoraux de Nouvelle-Aquitaine. Enfin, une analyse de la jurisprudence est réalisée par le cabinet LGP.

- Dans un second temps, le livrable présente les différents travaux exploratoires menés dans le cadre de l'étude sur la capacité d'accueil, afin d'apporter des premiers éléments de réponse sur la manière d'intégrer cette notion au sein des documents de planification. Cela concerne à la fois le travail de préconisations juridiques réalisé par le cabinet LGP, mais également le travail engagé par les services de l'État, se traduisant par la proposition d'une liste de 48 indicateurs regroupés en 13 catégories et d'une note d'accompagnement. Des retours d'expériences portant sur la mise en application de la démarche par des territoires sont également présentés.



Les 4 principes généraux liés à la proposition des services de l'État et les éléments pour les appliquer.  
Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine, 2021

- En dernier lieu, des pistes de réflexion et des recommandations supplémentaires sont présentées, à la fois en matière de méthodologie (au regard des différentes phases d'élaboration et de mise en œuvre du document et sur des thématiques fondamentales à prendre en compte) mais également dans une optique d'approfondissement de la réflexion au-delà du cadre des documents de planification.

Ce rapport constitue une première étape de réflexion sur le sujet. Le GIP Littoral poursuit en 2024 son travail d'animation et de valorisation de l'étude sur la capacité d'accueil, notamment dans le cadre de l'accompagnement des territoires littoraux dans leurs démarches de planification.

A titre d'exemple, l'étude sera valorisée au sein des « cahiers de ressources ». Cet outil technique a pour ambition de mettre au profit des territoires élaborant leur document de planification, une synthèse de l'ensemble des connaissances et données acquises par le GIP littoral. Le document s'articule autour de 3 grandes parties :

- Un rappel des grands principes portés par le GIP littoral en matière d'organisation et d'aménagement durable des territoires ;
- Un état de l'art général des études et données / ressources produites par le GIP littoral avec une déclinaison spécifique sur le territoire et des liens hypertextes renvoyant à l'ensemble des documents originaux ;
- Une revue des projets de territoires qui s'inscrivent dans les cadres opérationnels déployés par le GIP littoral (Aménagement Durable des Plages, Aménagement Durable des Stations et Stratégies de Gestion de la Bande Côtière) sur le territoire.

Date de démarrage du projet **décembre 2020**  
 Date de fin du projet **juin 2023**  
 Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **9000 €**  
 Temps passé 2022 **28 jours**

## Actualisation de la donnée sur la fréquentation des plages

Une première campagne de fréquentation régionale des plages a été réalisée en 2017 avec pour objectif d'estimer le nombre de visiteurs sur les plages du littoral des trois départements d'ex-Aquitaine. Cette campagne avait permis au partenariat et aux acteurs du littoral de bénéficier d'une première donnée de référence: on avait ainsi estimé le nombre de visites sur juillet et août 2017 à **10 millions**. L'utilité de la donnée s'était manifestée à deux échelles :

- Au niveau régional et départemental, pour appuyer les politiques publiques existantes en matière de réaménagement durable des plages.
- Au niveau local, pour chaque site étudié, remise d'une fiche sur la fréquentation de la plage pour répondre aux besoins exprimés en matière d'observation et de gestion des sites.

Cette donnée a également été utilisée par un panel diversifié de partenaires : acteurs du tourisme, gestionnaires des plages, acteurs de la santé, etc.

L'opportunité de relancer une campagne de fréquentation visant à actualiser la donnée a été validé en Groupe technique Plages afin d'une part de disposer d'une donnée actualisée et étendue à l'échelle du périmètre du littoral de la Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part pour répondre au niveau local à un renforcement des besoins d'observation. La question préalable à l'opportunité de relancer une campagne de fréquentation à l'échelon du périmètre régional (avec mise en place de dispositifs de comptage) a été celle de pouvoir, dans un premier temps, étudier la possibilité de capitaliser sur la donnée déjà existante, afin d'inscrire ce renouvellement de campagne dans le temps long.

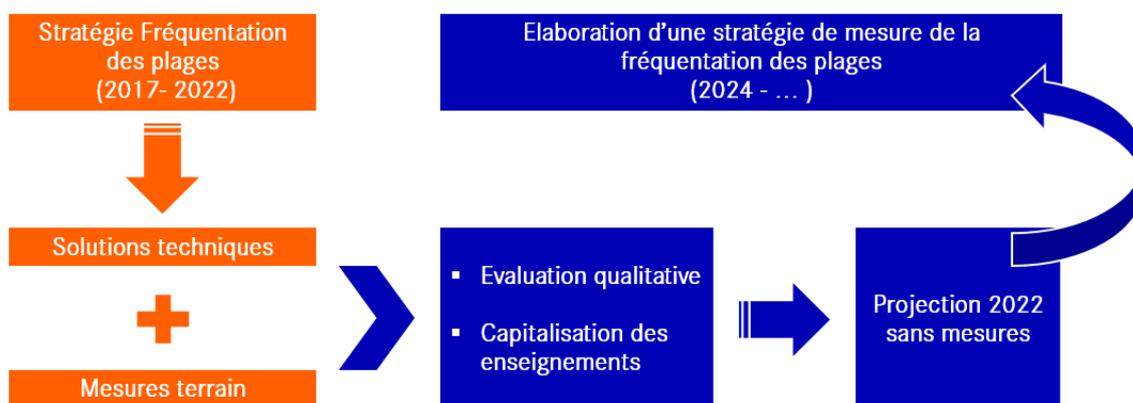
La mission a été confiée en novembre 2022 à la société **Hupi**, spécialisée dans l'application de l'Intelligence Artificielle au service des besoins opérationnels, et plus récemment sur les questions d'affluence. Elle s'est conduite en 2 phases :

### Une 1<sup>ère</sup> phase de valorisation de la donnée existante pour une première approche de la fréquentation au niveau régional

L'objectif était d'évaluer et de lever les hypothèses permettant de construire l'estimation de la fréquentation au niveau régional sur la base des données existantes/accessibles, afin de "fiabiliser les chiffres" et de fournir des indicateurs de tendances relatif à la saison touristique.

Une 2<sup>ème</sup> phase de proposition d'organisation d'une campagne de fréquentation, dont l'objectif était de proposer les éléments sous-jacents à l'organisation de la campagne : sites à équiper, caractéristiques des dispositifs et solutions technologiques mises en œuvre, organisation générale de la campagne, coûts estimés, etc.

Le schéma ci-dessous synthétise le point de départ (en orange) et les travaux réalisés (en bleu) pour répondre aux objectifs.



Les principaux enseignements de la mission sont les suivants :

- **Une réévaluation de la fréquentation des plages en 2022, sans mesures terrain**

Dans le cadre de la mission conduite en 2022, la fréquentation des plages de la région Nouvelle-Aquitaine en saison estivale a été estimée pour 2022 à **16 478 000 visites**.

A l'échelle de l'ex-Aquitaine, la fréquentation est ainsi passée de 10 M de visites estimées en 2017 à 11,5 M de visiteurs estimés en 2022 à partir de la méthode actualisée.

La part de la fréquentation estimée en Charente-Maritime a ainsi eu un impact fort sur le chiffre régional : 5 018 000 de visiteurs estimés en 2022 (4 227 000 estimés en 2017).

L'augmentation de la fréquentation entre 2017 et 2022 est plus marquée en Charente maritime et dans les Landes. Cette évolution est par ailleurs moins marquée dans les deux autres départements de la région, et notamment dans les Pyrénées Atlantique (seulement 14 000 visites en plus entre 2017 et 2022).

Sur la totalité des plages des 4 départements, ce sont environ 1M de visites de plus estimées en pleine saison estivale (juillet/août), et 140 000 de plus sur le mois de septembre.

- **Une méthodologie complète et opérationnelle** permettant d'actionner à l'avenir, et selon le besoin, **la mise en œuvre d'une nouvelle campagne de fréquentation des plages**.

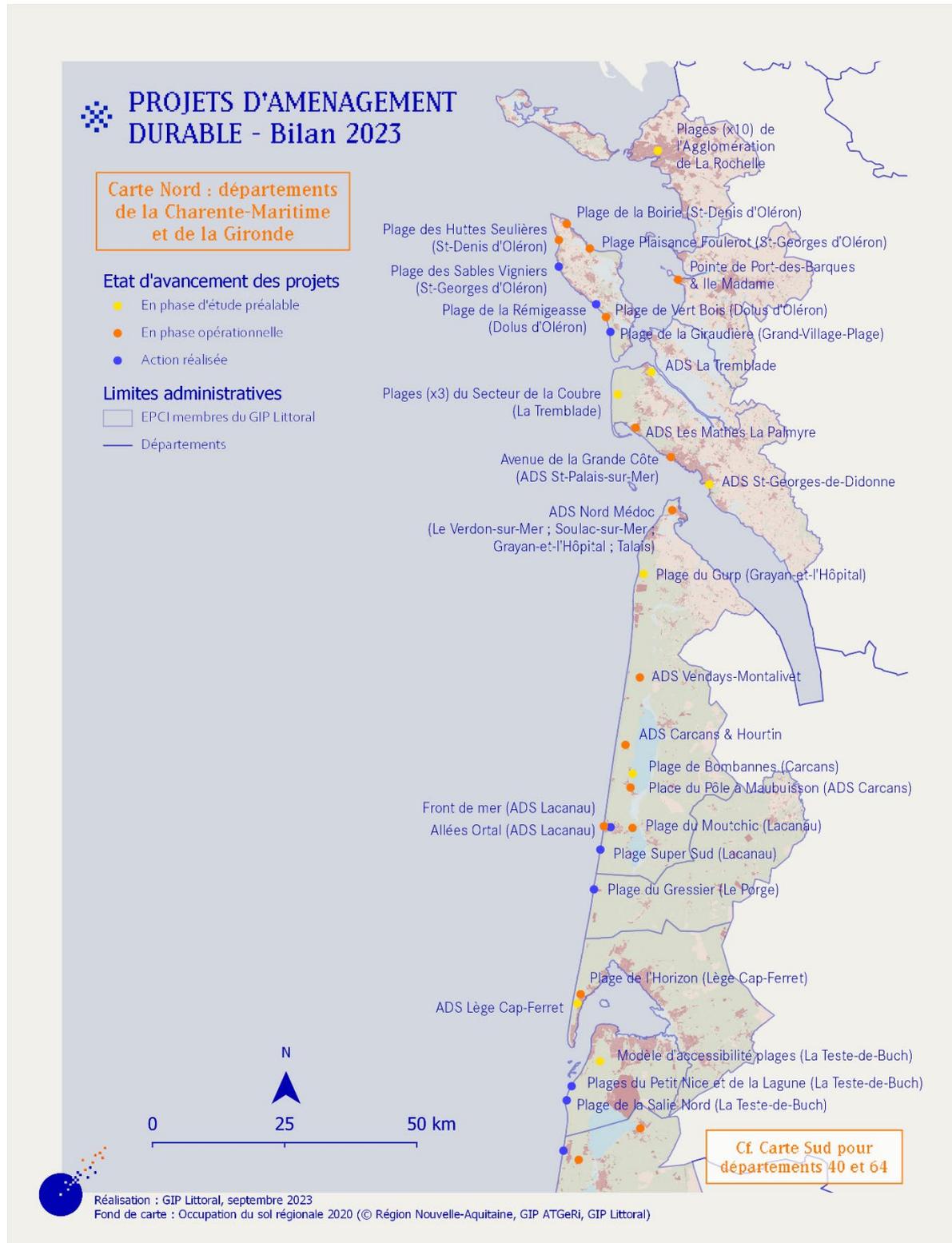
La 2<sup>ème</sup> phase de l'étude fournit une proposition technique (planning, pilotage, moyens humains à engager), et financière (chiffrage), ainsi qu'un outil de simulation, permettant d'ajuster et calibrer la mise en œuvre d'une campagne de fréquentation des plages selon les besoins.

L'opportunité de relancer une campagne de fréquentation régionale des plages sera interrogée collectivement au sein des membres du GIP Littoral.

Date de démarrage du projet <b>décembre 2022</b>
Date de fin du projet <b>octobre 2023</b>
Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) <b>14 960 €</b>
Temps passé 2023 <b>20 jours</b>

# Accompagnement des projets des territoires

Etat d'avancement Aménagement durable



## PROJETS D'AMENAGEMENT DURABLE - Bilan 2023

Carte Sud : départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

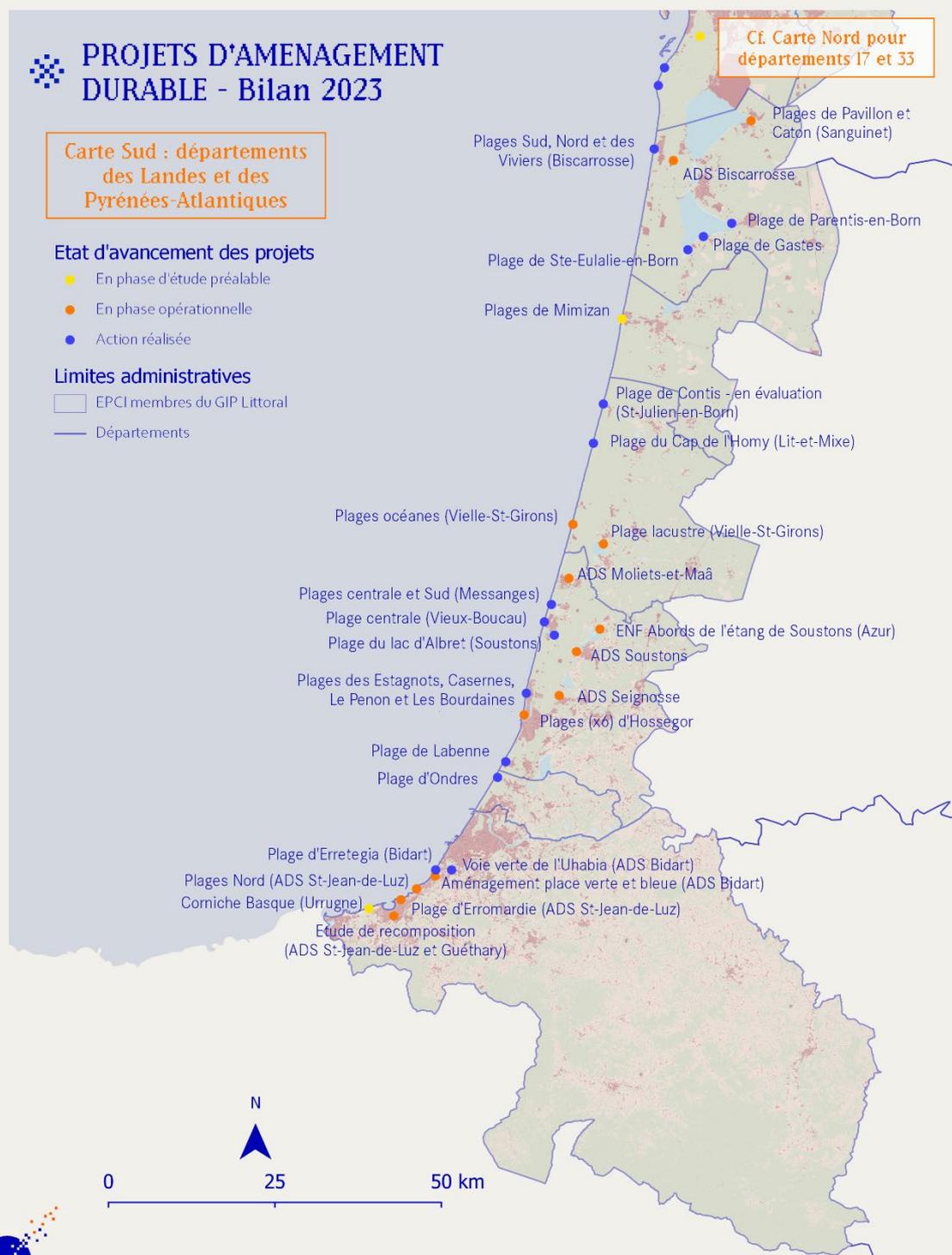
### Etat d'avancement des projets

- En phase d'étude préalable
- En phase opérationnelle
- Action réalisée

### Limites administratives

- EPCI membres du GIP Littoral
- Départements

Cf. Carte Nord pour départements 17 et 33



Réalisation : GIP Littoral, septembre 2023

Fond de carte : Occupation du sol régionale 2020 (© Région Nouvelle-Aquitaine, GIP ATGeRI, GIP Littoral)

Une année marquée par la livraison de plusieurs chantiers : Plage centrale de Ondres, Plage lacustre de Parentis, Port d'Albret à Soustons, Les Bourdaines à Seignosse, 1<sup>ère</sup> tranche des Allées Ortal de Lacanau, Les Sables Vigniers à Saint Georges d'Oléron ...

Lancement de nouvelles missions de maîtrise d'œuvre sur des opérations structurantes : Place Verte et Bleue à Bidart, Avenue de la Grande Côte à Saint Palais sur Mer, Plages océanes de Vielle Saint Girons et Hossegor, Port des Barques – Ile Madame ...

Lancement d'une nouvelle démarche ADS à La Tremblade

Finalisation de l'étude d'évaluation du 1<sup>er</sup> plan plage réalisé en 2012 : Contis à Saint Julien en Born

Finalisation de la 1<sup>ère</sup> étude Espace Naturel Fréquenté à Azur

Lancement de 3 nouveaux PPA incluant des actions issues des démarches ADS (Seignosse, Bidart-Guéthary, Soulac)

Renforcement de l'accompagnement par la Banque des territoires (aux côtés des financeurs Etat, Région, Départements) sur des études préalables comme à La Tremblade, ou sur des études de maîtrise d'œuvre à Biscarrosse pour le projet sur le lac de Géolandes, à Saint-Palais sur Mer pour l'Avenue de la Grande Côte, la phase pro de l'ADS de Moliets, la place Verte et Bleue à Bidart.

Installation du premier poste de secours 2<sup>ème</sup> génération à Ondres et accompagnement de plusieurs collectivités sur des commandes similaires (Lège Cap Ferret, Saint Jean de Luz, Vielle Saint Giron, La Teste de Buch)

Poursuite du dispositif de capteurs d'affluence des parkings des plages de Gironde proches de la métropole et renforcement du plan de communication

Finalisation de la mission sur l'actualisation de la fréquentation des plages de Nouvelle-Aquitaine

Accompagnement de la CdC MACS sur l'élaboration de la stratégie Port d'Avenir de Capbreton

Accompagnement de la Ville de la Teste de Buch sur une mission portant sur l'accessibilité des plages

Démarche en **Animation permanente**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2023 **284 jours**

## Stratégie d'accueil sur les plages de Gironde proches de la métropole – Zoom sur le plan de communication adopté en 2023

Le plan d'actions défini dans le cadre de la stratégie d'accueil des plages de Gironde proches de la Métropole vise avant tout à maintenir une fréquentation soutenable des plages et permettre à tous les usagers de profiter en toute sécurité de ces espaces. L'objectif du projet a ainsi toujours été de **démultiplier les lieux de visualisation de l'information**, notamment sur le territoire de la Métropole bordelaise et d'intégrer cette information dans **un cadre plus général sur les bons comportements** liés à la fréquentation des plages.

Le bilan dressé par les collectivités après le 1<sup>er</sup> plan de communication élaboré en 2022 (difficultés à tenir un rythme régulier de diffusion des informations sur la fréquentation des parkings, à insérer une information récurrente au milieu d'une information événementielle estivale sur les réseaux sociaux de la Ville...) a conduit les partenaires à valider la centralisation des informations via une page de réseau social unique et commune, spécifique au projet, et rassemblant tous les acteurs associés au projet.

Ainsi, une **page Facebook « Infos Plages »** a été créée ([accessible sous ce lien](#)) : administrée et alimentée par le GIP Littoral sur la base d'un plan de communication validé en amont par toutes les parties prenantes, son contenu est axé sur l'information sur le taux de remplissage des parkings / les informations et actualités liées aux plages (surveillance - baignes - incendies) / des messages de sensibilisation sur les plages (gestion environnementale - protection de l'environnement - signalétique). Elle constitue également une page ressource pour les communes, Bordeaux Métropole et les acteurs du tourisme qui peuvent simplement relayer les publications qui les intéressent, et qui a vocation, si contexte particulier, à se faire le relais de celle des collectivités, ainsi que produire du contenu lié au contexte.

Le bilan dressé après la saison estivale 2023 est positif avec un format de communication qui a largement simplifié le relai par les collectivités et partenaires, et a significativement amélioré la diffusion des informations liées aux plages. Cette communication a notamment permis d'augmenter la visualisation des taux de remplissage des parkings, avec par exemple plus de 22 000 clics sur le widget du Porge au cours de la saison, et plus de 32 000 clics sur le widget global.

De plus, la population ciblée de la Métropole bordelaise a bien été touchée en majorité dans la consultation des informations plages, selon le rapport d'audience fourni par le réseau social sur l'origine des personnes qui suivent la page.

L'objectif est pour 2024 de poursuivre l'animation du dispositif en l'élargissant notamment à de nouvelles collectivités connaissant les mêmes problématiques, dans le cadre d'un partenariat à structurer via une convention de partenariat avec Bordeaux Métropole, qui permettrait de soutenir la stratégie et les outils de communication.

Date de démarrage du projet **janvier 2023**

Date prévisionnelle de fin du projet **décembre 2023**

Coût prévisionnel total du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes : outils de datavisualisation au niveau régional) **6 850 €**

Temps passé 2023 **25 jours**

## 2<sup>ème</sup> génération de postes de secours mobiles en bois

Le GIP Littoral accompagne depuis 2016 les collectivités dans la conception et l'installation de postes de secours mobiles en bois. Plusieurs collectivités ont pu bénéficier de la 1<sup>ère</sup> génération de poste conçue en pin maritime des Landes et déplaçable avec l'aide d'une grue. Ainsi, 6 postes de secours ont été installés à Biscarrosse (Plage Sud), Seignosse (Plage des Casernes et du Penon), Bidart (Plage du Pavillon Royal), Hendaye (Plage centrale) et Le Porge.

Le bilan dressé de ce poste de secours est positif en matière de conception, d'agencement intérieur, de confort et de fonctionnalité. Néanmoins, la problématique de déplacement a été jugée perfectible, dans la mesure où le déplacement par grue nécessitait de recourir à des engins relativement lourds dont l'accessibilité n'est pas possible sur l'ensemble des sites et dont le coût restait élevé (5000€ le déplacement). Si ce coût avait été jugé comme supportable par une collectivité dans le cas d'un double usage du bâtiment, au final, seule la collectivité d'Hendaye déplace et réutilise le poste de secours en période hivernale.

Aussi, dans le cadre des nouveaux projets de réaménagement des plages, un travail autour de la conception d'un poste de secours de 2<sup>ème</sup> génération a été proposé d'abord à Ondres, puis à Lège Cap-Ferret, Vielle-Saint-Girons ou encore Saint-Jean-de-Luz. Les consultations lancées ont mis l'accent sur les conditions de mobilité et de déplacement d'un poste à des coûts plus restreints et sur des accès parfois plus complexes.

Le 1<sup>er</sup> poste de secours 2<sup>ème</sup> génération a été installé en Juin 2023 sur la Plage centrale de Ondres. L'exigence en matière de conception durable et de construction bois reste aussi forte, mais les modules ont été revus dans leurs dimensions pour permettre un déplacement plus facile avec un simple chargeur, ce qui permet également de positionner ces modules sur des sites dont l'accès se fait par des chemins en sable.

Deux autres postes de secours sont en phase de conception – fabrication à Saint Jean de Luz, à Lège Cap Ferret. D'autres consultations devraient voir le jour d'ici la fin de l'année 2023 : à Vielle Saint Girons, à La Teste de Buch ou encore à Hossegor.



Postes de secours 1<sup>ère</sup> génération à Biscarrosse et Bidart (photo de gauche et du centre) / Poste de secours 2<sup>ème</sup> génération à Ondres (photo de droite)

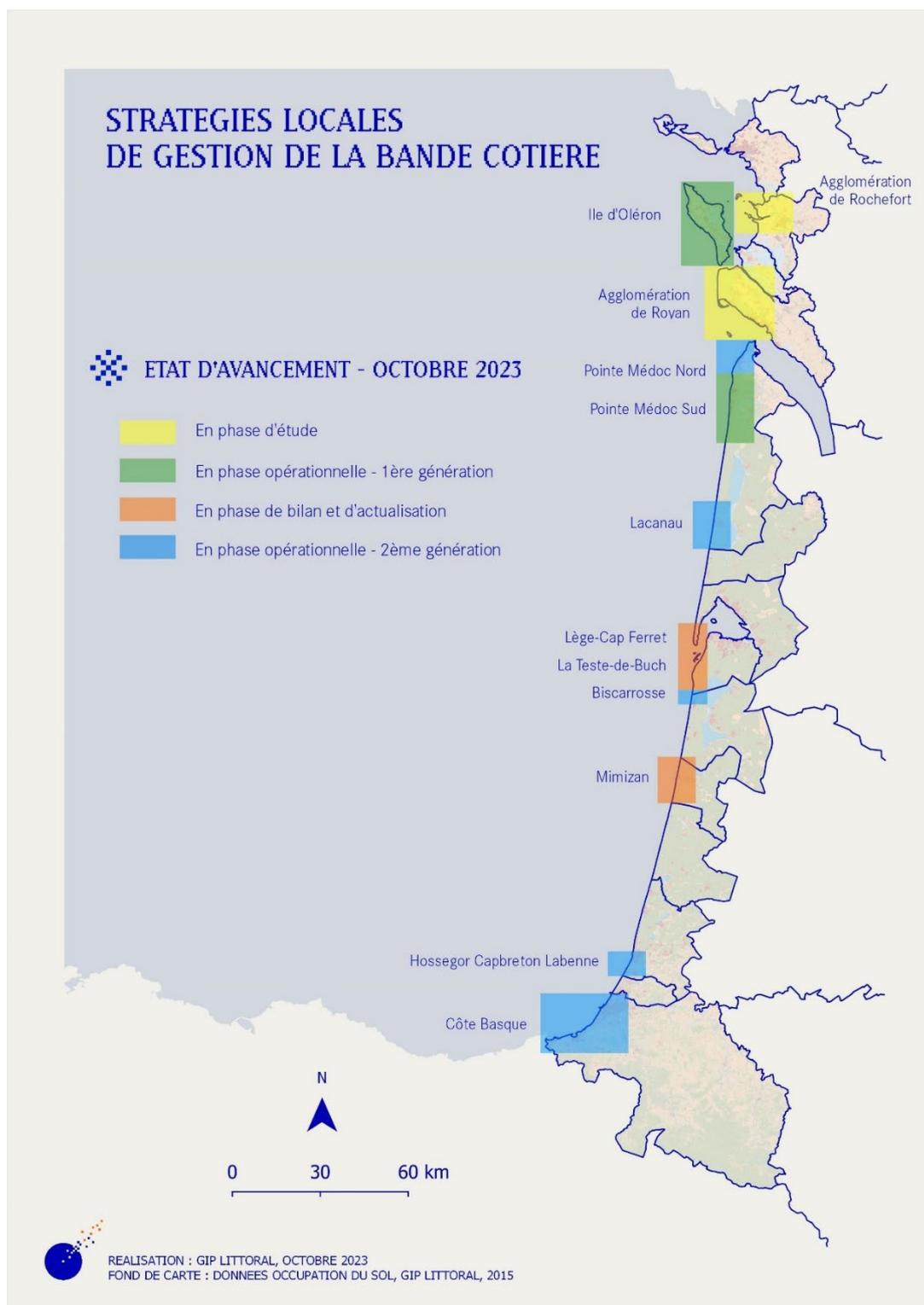
Date de démarrage du projet **janvier 2023**

Date prévisionnelle de fin du projet **décembre 2023**

Coût prévisionnel total du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2023 **10 jours**

## Etat d'avancement Stratégies locales de gestion de l'érosion



Suivi et accompagnement des 11 stratégies locales en phase opérationnelle

- Accompagnement aux stratégies locales en cours d'élaboration (CARA) et accompagnement au lancement de nouvelles démarches (CARO, île de Ré)
- Accompagnement aux stratégies locales en cours de bilan et d'actualisation (CAPB, Lège, La Teste, Mimizan)
- Animation de 2 comités régionaux de suivi (Capbreton, Mimizan, CAPB...)

Poursuite de la réflexion sur un document régional sur les enseignements des bilans des stratégies locales de 1ère génération et les approches conjointes érosion / submersion

Organisation d'une [journée thématique Concertation](#) et production d'un [Carnet de Bord](#)

Poursuite du travail avec la Banque des territoires : conseil aux porteurs de stratégies locales sur éléments financiers et règlementaires

Finalisation de la production [des conclusions du projet d'expérimentation du repli stratégique](#) à Biscarrosse-Plage

Suivi des projets opérationnels de recomposition dans les projets d'aménagement durable (ADS Biscarrosse, ADP Lège, La Teste, etc.)

Suivi des études sur la faisabilité de la relocalisation réalisées dans le cadre des SLGBC : Soulac et Montalivet (CCMA), La Teste

Suivi des études de faisabilité de la relocalisation réalisées dans le cadre des PPA : Lacanau, Saint-Jean-de-Luz et Biscarrosse

En lien avec le nouveau contexte législatif, suivi du lancement de PAPI de 2nde génération ou de l'actualisation / révision des SLGRI pour saisir l'opportunité de mettre en place des approches mixtes érosion / submersion

Suivi de réflexions engagées dans le cadre de plusieurs démarches en Charente-Maritime : PAPI ile de Ré, PAPI d'intention marais de Brouage, stratégie locale Oléron et CARA

Suivi des projets de l'OCNA et de recherche universitaire en lien avec la mise en œuvre des stratégies locales, signature convention BRGM / GIP, suivi projet ONF dans le cadre de l'OCNA

Suivi de projets de recherche en Sciences humaines et sociales "Trajectoires" avec participation à un atelier sur le concept de trajectoire d'adaptation et ses développements opérationnels, entre chercheurs et gestionnaires en Nouvelle-Aquitaine

Projet de recherche shoreline Inrae Bordeaux, sites Lacanau et Capbreton

Suivi équipe projet sur methodo régionale carto aléa + 30 + 100 ans,

Suivi méthodologique des productions de cartographies locales (Pays Basque Seignanx, Biscarrosse, etc.)

Travail sur proposition de convention type adaptée à la SLGBC de l'Agglomération Pays Basque

Production d'une note technique sur la sensibilité régionale de l'hôtellerie de plein air à l'érosion côtière

Participation au suivi de la mise en œuvre des règles 25 et 26 du SRADDET

Suivi installation, participation au CNTC

Auditions par la mission d'inspection sur le financement de l'érosion côtière, et dans ce cadre, accompagnement du Cerema, mission d'étude sur le modèle économique de la recomposition Lacanau

Analyses des différentes versions de la SNGITC

Démarche en **Animation permanente**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2023 **177 jours**

## Bilan et actualisation des stratégies locales de gestion de la bande côtière de 1<sup>ère</sup> génération sur la Côte Basque et à Hossegor Capbreton Labenne

Les objectifs du bilan et de l'actualisation sont de reprendre les objectifs initiaux des stratégies, en termes d'orientations stratégiques et de programme d'actions, afin d'analyser les résultats obtenus, identifier les difficultés rencontrées, les ajustements à effectuer, et si nécessaire actualiser le scénario de gestion du littoral retenu lors des 1<sup>ères</sup> générations des stratégies locales.

En 2022 : bilan et l'actualisation de la 1<sup>ère</sup> génération de la stratégie locale de Soulac et de Mimizan  
En 2023 : bilan et l'actualisation de la 1<sup>ère</sup> génération de la stratégie locale de la Côte Basque, de Hossegor Capbreton Labenne et des deux stratégies locales du Bassin d'Arcachon (Lège-Cap-Ferret et la Teste-de-Buch)

### Stratégie locale de gestion de la bande côtière de la Côte Basque

Portée par la CAPB, en étroite collaboration avec les 8 Communes littorales, la stratégie locale de 1<sup>ère</sup> génération a permis de déployer un programme d'actions autour de 8 axes stratégiques. Le bilan qualifie la stratégie d'efficace, avec un bon niveau d'avancement des actions à hauteur de 9,79 M€. Parmi les actions réalisées peuvent être citées : l'étude en cours des projections du trait de côte +30 et +100 ans du littoral Basque et du Seignaux ; l'organisation d'exercices de crises ; le suivi des démarches emblématiques de repli principalement en état de réflexion, de préfiguration ou d'expérimentation (Saint-Jean-de-Luz Nord, route de la Corniche, etc.), les opérations de rechargement de la plage d'Anglet ; les travaux de reprise partielle des soutènements de falaise, ou encore de réfection et d'entretien des perrés en enrochements existants.

Au regard de l'évolution des enjeux sur chaque secteur, des travaux/opérations réalisés dans le premier programme, ou encore des potentielles situations d'urgence constatées, le bilan conforte la plupart des choix stratégiques de gestion actés en 2017, hormis sur deux secteurs qui nécessitent de poursuivre les réflexions (Côtes des basques 3A et Bidart Centre 5).

Le bilan finalisé a permis d'aboutir à une stratégie locale de 2<sup>ème</sup> génération avec un nouveau programme d'actions prévu sur période 2023-2028, dans la continuité de la première stratégie locale (décision validée en Comité de pilotage du 13 juillet 2023). Ce nouveau programme prévisionnel de 6 ans (2023-2028) est chiffré à hauteur de 23,3 M€ HT. Les opérations majeures prévues sont :

- la poursuite des démarches emblématiques d'étude de sites et/ou de recomposition spatiale en cours avec le déclenchement de nouvelles réflexions (Corniche de la falaise et du Golf d'Ilbarritz à Bidart, d'Harotzen Costa et du Port à Guéthary ainsi que sur le devenir du sentier du littoral) ;
- les projets de rechargement de la Grande Plage à Hendaye avec les sables issus du chenal de la Bidassoa et d'Anglet ;
- la mise en œuvre des travaux de lutte active dure en cohérence avec les choix stratégiques (travaux de confortement des falaises de la Côte des Basques, de la Plage du Centre de Bidart etc.) nécessitant un suivi particulier par l'ensemble des partenaires.

Afin d'assurer une interface avec les partenaires sur différentes échelles et niveaux de planification, la CAPB a proposé à l'ensemble des parties prenantes la mise en place d'une convention partenariale sur la période 2023-2028.

### Stratégie locale de gestion de la bande côtière Hossegor-Capbreton-Labenne :

Portée par la commune de Capbreton (cheffe de fil pour le compte des deux autres communes), la stratégie locale de 1<sup>ère</sup> génération reposait sur 3 piliers :

- 1- Limiter les reculs avec la poursuite des actions de lutte active souple via le by-pass ;
- 2- Entretenir les ouvrages de lutte active dure sur les secteurs les plus urbains de Capbreton, et maintenir le choix de ne pas les prolonger plus au Sud ;
- 3- Réduire la vulnérabilité du littoral avec les études de faisabilité du repli stratégique des enjeux publics et privés (bien qu'aucun enjeu ne soit menacé à très court terme).

Le bilan technique, administratif et financier, réalisé par un groupement de bureaux d'études, indique un très bon niveau de réalisation des actions prévues dans la stratégie locale à hauteur de 4,6 M€. Le bilan qualifie la stratégie d'efficace, avec la réalisation d'actions phares : réparation d'urgence de la conduite sous le chenal du Boucarot, reprofilage des enrochements de la plage de Santocha, lancement des études de relocalisation de STEP en coopération avec le SYDEC, mise en place d'une organisation générale en cas de recul brutal du trait de côte etc.

La révision a permis de montrer que la stratégie locale 2017-2022 a porté ses fruits, avec une validation du mode de gestion principal retenu (système de transfert hydraulique des sables - by-pass) avec la stabilisation du trait de côte de la commune de Capbreton.

La stratégie locale de 2ème génération, prévue sur la période 2023-2027, s'inscrit globalement dans la continuité de la première (décision validée en comité de pilotage du 13 janvier 2023), avec un besoin d'approfondissements des connaissances sur le fonctionnement hydro sédimentaire à l'échelle des 3 communes. Ce nouveau programme prévisionnel de 5 ans (2023-2027) est chiffré à 13,6 M€ HT.

### **Stratégies locales de gestion de la bande côtière du Bassin d'Arcachon : Lège-Cap-Ferret et la Teste-de-Buch**

Le bilan et l'actualisation de la 1<sup>ère</sup> génération des deux stratégies locales sont produits en interne par le SIBA qui s'est porté candidat pour le portage des SLGBC pour la 2<sup>ème</sup> génération. Des comités de pilotage se sont respectivement tenus les 31 mai 2023 et 25 octobre 2023 à la Teste-de-Buch et les 9 février 2023 et 7 juillet 2023 à Lège-Cap-Ferret pour présenter les premiers éléments de bilan aux partenaires de la stratégie et partager des propositions pour le plan d'actions de la stratégie de 2<sup>nd</sup>e génération. Les SLGBC présentent avec un niveau correct d'avancement au regard du contexte particulier du territoire : animation confiée au SIBA après le lancement de la SLGBC, dialogue parfois difficile avec les privés, redéfinitions du niveau de priorisation des actions et des difficultés en matière d'ingénierie financière. Les deux stratégies partagent la problématique d'une sous-consommation de l'enveloppe budgétaire qui se justifie par la surestimation des coûts par les bureaux d'études, la suppression d'actions déclarées non prioritaires et les difficultés de versement des subventions.

Les nouveaux programmes d'actions tiennent compte de ces enseignements et semblent plus réalistes dans l'approche budgétaire. Ils intègrent un plan pluriannuel avec des périodes de 2 ans de manière à disposer d'une enveloppe financière plus rapidement mobilisable par les partenaires. L'organisation d'un comité régional de suivi en janvier 2024 permettra notamment de préciser l'avis des partenaires sur le futur programme. Néanmoins, il apparaît d'ores et déjà que les stratégies locales de 2<sup>ème</sup> génération s'inscriront globalement dans la continuité des premières.

Démarche en **Animation permanente**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2023 **27 jours**

## Finalisation de la mission d'expérimentation du repli à Biscarrosse

La stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse, portée par la Communauté de communes des Grands Lacs, définit depuis 2018 les orientations de la collectivité en matière de gestion du trait de côte. La stratégie adoptée se caractérise par trois piliers fondamentaux :

- accompagnement des processus naturels au niveau des dunes (partenariat avec l'ONF) ;
- lutte active souple et réversible (transferts mécaniques sédimentaires) ;
- projet de relocalisation des trois biens privés situés en 1<sup>ère</sup> ligne (Grand Hôtel de la plage et deux villas jumelles).

Malgré la menace à court terme que fait peser l'érosion côtière sur les biens à Biscarrosse, les scénarios de lutte active dure (ouvrages de protection) ont été écartés dans le cadre de l'élaboration de la SLGBC, tant pour des raisons économiques qu'environnementales et réglementaires. Le second programme d'actions de la stratégie locale (2023-2027) s'inscrit dans la continuité du précédent programme avec un budget prévisionnel sur 6 ans de 3,8 M d'€ HT. Ses trois piliers sont maintenus avec l'accompagnement des processus naturels en milieu dunaire, la lutte active souple (réensablement) sur la plage centrale afin de ralentir les processus d'érosion marine, et la préparation du repli des bâtiments de première ligne, menacés à court terme. Ces actions doivent permettre de se donner le temps et les moyens pour procéder à terme à un réaménagement durable du front de mer offrant davantage de résilience.

Une étude d'expérimentation sur l'opération de repli stratégique du Grand Hôtel de la Plage et des résidences « les villas jumelles », a été conduite, sous maîtrise d'ouvrage du GIP, et s'est terminée en 2023 ([rapport sous ce lien](#)). Il s'est agi d'établir, en accord entre les partenaires publics et les propriétaires privés des enjeux menacés, les conditions techniques, financières et juridiques permettant la mise en œuvre de cette opération d'aménagement. Cette opération comporte plusieurs volets : d'une part l'acquisition et la démolition des 3 bâtiments, et d'autre part la réimplantation sur le territoire d'équipements pouvant assurer les mêmes fonctions.

Enfin, la démarche visant l'aménagement durable de la station (ADS) de Biscarrosse, conclue en mars 2023, établit une feuille de route des aménagements nécessaires à l'amélioration de son positionnement touristique dans une projection à 2040. Les projets prioritaires identifiés au sein d'un large programme d'actions concernent la renaturation de la dune centrale en lien avec la SLGBC, un schéma des mobilités pour apaiser la station, de nouveaux axes de mobilités douces et de découverte du territoire, ainsi qu'une action de réaménagement et de préservation des berges et plages du lac nord.

Forte de ces différentes démarches complémentaires permettant de construire une stratégie de gestion du trait de côte et d'aménagement durables, Biscarrosse a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt 2022 de l'État sur les Projets Partenariaux d'Aménagement (PPA) « trait de côte ». La candidature commune de la Ville de Biscarrosse et de la Communauté de Communes des Grands Lacs a été retenue par le Ministère de la transition écologique le 30 septembre 2022. Ce contrat doit permettre une implication forte de l'État dans la mise en œuvre à venir des projets, ainsi qu'une participation financière de ce dernier : les deux territoires lauréats que sont Biscarrosse et Sète Agglopôle Méditerranée (Hérault) se partageront une enveloppe de 5 M€ de subventions.

Ainsi, la feuille de route du PPA se veut intégratrice des deux démarches : SLGBC et ADS. Dans le projet de contrat de PPA de Biscarrosse, les aménagements de recomposition spatiale de la station balnéaire en lien avec le recul du trait de côte (et visant de fait la renaturation de la dune), constituent la priorité, quand bien même le champ de la contractualisation est étendu à l'ensemble des pôles touristiques de Biscarrosse. Le GIP Littoral apporte son expertise et son ingénierie techniques.

Date de démarrage du projet **janvier 2020**

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **91 940 €**, financé à 80 %

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) en 2023 **24 180 €**

Temps passé 2023 **69 jours (parmi les 231 jours de suivi des stratégies locales)**

## Coordination et partage

### Partenariat GIP Littoral – Banque des territoires

Dans le prolongement du partenariat noué depuis 2016, la Banque des Territoires et le GIP Littoral ont renforcé en 2023 leur collaboration. Cet accompagnement a pris la forme d'une nouvelle convention de partenariat pour la période 2023-2027 qui se déclinera annuellement afin de mieux répondre aux besoins et à l'actualité des collectivités concernées. Ce partenariat permet de renforcer l'accompagnement technique, financier et juridique à la mise en œuvre des opérations issues de « Littoral 2030 : Réussir la transition du Littoral de Nouvelle-Aquitaine ». Ce partenariat illustre la volonté de la Banque des Territoires d'accompagner les collectivités pour mettre en œuvre des projets en apportant un soutien à l'ingénierie et des capacités de financement sous forme de prêts long terme.

Ce partenariat s'inscrit dans le Plan d'adaptation au changement climatique de la Banque des territoires. Pour l'année 2023, le partenariat se traduit par :

- Un accompagnement à hauteur de 610 000 €
- 85 % de ces montants sont directement à destination des porteurs de projets sous forme de subvention, et 10 % en appui d'ingénierie directe de la BDT
- Au total, ce sont 40 projets qui sont fléchés dans la convention 2023
- Pour le GIP Littoral, c'est un soutien direct à hauteur de 30 000 €

Au-delà du soutien aux porteurs de projets, l'accompagnement porte également sur le renforcement de l'ingénierie au sein du GIP dans plusieurs domaines :

- Juridique et réglementaire dans la perspective de sécuriser les décisions des collectivités littorales
- Financiers dans la perspective d'accélérer les sorties opérationnelles, mais également d'imaginer des cadres et modèles économiques à la hauteur des enjeux de changement climatique
- Opérationnels dans la perspective d'outiller les territoires littoraux des bons modes opératoires pour porter des projets complexes

### Mobilisation du GIP pour les contrats de Projets partenariaux d'aménagement (PPA) entre l'Etat et les collectivités

Depuis 2021, date de signature des 1ers contrats PPA (Projet partenarial d'aménagement) à Lacanau et Saint Jean de Luz, le GIP Littoral accompagne la mise en œuvre des PPA entre les collectivités et l'Etat. A la fin de l'année 2023, 3 contrats PPA sont actifs sur le territoire :

- Le PPA Trait de côte de Lacanau signé avec la CCMA en 2021
- Le PPA Trait de côte de Saint Jean de Luz signé avec la CAPB en 2021
- Le PPA Aménagement touristique durable de Seignosse signé avec la CdC MACS, signé le 3 novembre 2023

2 sont en cours de définition :

- Le PPA Trait de côte (issu de l'AMI régional) de Soulac, avec la CCMA fin 2023
- Le PPA de Bidart – Guéthary (issu de l'AMI régional), avec la CAPB fin 2023

Ces contrats PPA permettent un engagement financier de l'Etat sur des opérations et études issues des cadres régionaux Stratégies locales de gestion de la Bande côtière et Aménagement Durable. Le GIP Littoral, dans le cadre de son accompagnement, s'engage à :

- La participation aux comités de pilotage et aux comités techniques des opérations et études inscrites au contrat PPA
- L'appui des communes et communautés de communes dans la préparation et l'animation des Copil et Cotech

- L'apport d'expertise et d'ingénierie technique en complément de celle des communes et intercommunalités signataires, ainsi que de leurs prestataires et autres partenaires
- Le portage d'actions et études en co-maîtrise d'ouvrage selon les PPA
- La contribution à la communication avec les autres signataires du PPA
- La capitalisation sur les opérations et études inscrites au PPA pour d'autres territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine

## Relance de la concertation nationale sur les sujets maritime

Organisée par la Commission nationale du débat public, une concertation nationale, « la mer en débat », a été lancée en 2023 avec les acteurs de la mer et du littoral dans le cadre de la mise à jour des documents stratégiques de façade (DSF) et cartographie de l'éolien en mer.

Le Document Stratégique de Façade (DSF) définit les objectifs de la gestion intégrée de la mer et du littoral et les dispositions correspondantes pour chacune des façades maritimes et des bassins maritimes ultramarins. Il vient préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), adopté en 2017. Adopté en 2019, le Document Stratégique de Façade Maritime Sud Atlantique est entré ainsi en 2023 dans une phase de révision, notamment afin d'intégrer la planification de l'éolien en mer.

Siégeant au Comité Stratégique de Façade (CMF), le GIP Littoral a été associé à plusieurs étapes à l'élaboration du DSF SA de 2019 dès son démarrage par les services de la DIRM. Les échanges et réflexions ont notamment abouti à l'articulation des programmes d'actions respectifs du DSF SA et Littoral 2030. En 2023 et 2024, il est également mobilisé dans cette phase de révision : entretiens, participation aux temps forts, etc.

## Valorisation et communication

En 2023, le GIP Littoral a organisé plusieurs temps forts à destination des membres et partenaires :

- Le 30 mars : Journée Concert'actions à La Teste de Buch
- Le 14 septembre : GT Aménagement durable à Audenge
- Le 17 octobre : Webinaire sur la capacité d'accueil

Ces temps sont l'occasion de partager des enseignements d'études, des retours d'expériences entre territoires littoraux en et hors région avec notamment les interventions de :

- La Région Normandie (Concert'action)
- L'intercommunalité Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (Concert'action)
- La Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Concert'action)
- La Région Bretagne (webinaire capacité d'accueil)

**Réseaux sociaux :** Après 2 ans d'intensification de valorisation des actions portées par les membres et partenaires du GIP avec une présence renforcée sur les réseaux sociaux, un 1<sup>er</sup> bilan peut être dressé : 2800 abonnés sur la page LinkedIn du GIP Littoral avec un rythme de 2 publications hebdomadaires et une augmentation de la visibilité de la page du GIP en 2023 de 240%.

## **Interventions du GIP Littoral aux colloques, conférences de partenaires en et hors région** (liste non exhaustive)

Colloque national « [Accélérer la transition écologique : quel chemin pour les collectivités locales](#) » organisé par le CNFPT à Bordeaux les 14 et 15 mars

Audition du GIP par l'assemblea di a Ghjuventù (assemblée de la jeunesse Corse), le 12 avril

Forum de l'urbanisme et de l'habitat organisé par la ville de Biscarosse, le 26 avril 2023

Ateliers de l'Habitat du Born organisé par la Communauté de Communes des Grands Lacs et la Communauté de Communes de Mimizan à Pontenx-les-Forges, 6 juillet 2023

Fête de la Mer et des Littoraux « Littoral, dynamiques physiques et humaines : actions à Biscarosse pour un partage durable » organisée par la Communauté de Communes des Grands Lacs en partenariat avec la Ville de Biscarosse à Biscarosse-Plage, le 8 juillet

Intervention Master Sciences de la Mer, parcours Environnement-Eau-Littoral, organisée par l'Université de Bordeaux et le laboratoire EPOC au campus Talence-Pessac, le 21 septembre

Journée annuelle des maires de Gironde « [La Gironde, laboratoire des risques naturels : anticiper, s'adapter, s'entraider, se transformer](#) » organisée par le Département de la Gironde au Domaine départemental d'Hostens, le 22 septembre

Intervention à l'Université de Caen, Master 2 GAED, TD sur la gestion des littoraux, le 22 septembre

Séminaire sur « les enjeux de gestion intégrée du littoral » organisé par l'Agence Française de Développement à la Région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux), le 27 septembre

Action de sensibilisation aux risques littoraux organisée par le Cerema et la DREAL à Saint-Médard-en-Jalles, le 06 octobre

Rencontres de la Croissance Bleue organisées par la CARA, à la Tremblade, le 10 octobre

[Conférence internationale Ecomondo](#) à Rimini en Italie, du 7 au 10 novembre

Accueil d'une délégation d'élus et techniciens béarnais sur le littoral de Gironde, le 8 décembre

## Annexes

# Annexe I

## Instances et équipe

### 1 | Composition du Conseil d'administration :

#### 1.1 L'Etat

AMOUSSOU-ADÉBLÉ Patrick	Secrétaire général du SGAR - Nouvelle-Aquitaine
LASMOLES Isabelle	Directrice régionale adjointe de la DREAL - Nouvelle-Aquitaine

#### 1.2 La Région Nouvelle-Aquitaine

SABAROT Henri	Conseiller régional - Président du Conseil d'administration du GIP Littoral
JUSTINIEN Rémi	Conseiller régional

#### 1.3 Les Départements du Littoral de Nouvelle-Aquitaine

DE ROFFIGNAC Françoise	Vice-Présidente du Conseil départemental de Charente Maritime
SUEUR Christophe	Conseiller départemental de Charente Maritime
GOT Pascale	Vice-Présidente du Conseil départemental de Gironde
GILLE Hervé	Sénateur et conseiller départemental de Gironde
TOLLIS Sandra	Conseillère départementale des Landes
CARRERE Paul	Conseiller départemental des Landes
ARRIBAS-OLANO Patricia	Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques
EVENE-MATEO Monia	Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques

#### 1.4 Les Communautés d'Agglomérations

ROBLIN Didier	Conseiller communautaire de la CA La Rochelle
BERTAUD Christophe	Conseiller communautaire de la CA La Rochelle
PACAUD Lionel	Vice-Président de la CA Rochefort Océan - CARO
BURNET Alain	Conseiller communautaire de la CA Rochefort Océan - CARO
BASCLE Marie	Conseillère communautaire de la CA Royan Atlantique - CARA
DURESSAY Julien	Conseiller communautaire de la CA Royan Atlantique - CARA
BERILLON Pascal	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Sud - COBAS
REZER-SANDILLON Elisabeth	Vice-présidente de la CA Bassin d'Arcachon Sud - COBAS
DE GONNEVILLE Philippe	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Nord Atlantique - COBAN
DANEY Xavier	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Nord Atlantique - COBAN
ALZURI Emmanuel	Conseiller communautaire de la CA Pays Basque
DEQUEKER Valérie	Conseiller communautaire de la CA Pays Basque

#### 1.5 Les Communautés de Communes

QUILLET Lionel	Président de la CC de l'île de Ré
RAYTON Patrick	Conseiller communautaire de la CC de l'île de Ré
RABELLE Dominique	Vice-présidente de la CC de l'île d'Oléron
HUOT Joseph	Vice-président de la CC de l'île d'Oléron
PETIT Jean Marie	Vice-président de la CC Bassin de Marennes
MEIFFREN Patrick	Vice-président de la CC Médoc Atlantique
PEYRONDET Laurent	Vice-président de la CC Médoc Atlantique
BRANA Sophie	Vice-présidente de la CC de la Médullienne
PECHE Yohann	Conseiller communautaire de la CC de la Médullienne

LARREZET Hélène	Vice-présidente de la CC des Grands Lacs
MINIAU Dominique	Conseiller communautaire de la CC des Grands Lacs
FORTINON Xavier	Président de la CC de Mimizan
DELEST Marie-France	Conseillère communautaire de la CC de Mimizan
NAPIAS Gérard	Vice-président de la CC Côte Landes Nature
MOUHEL Philippe	Président de la CC Côte Landes Nature
CHARPENEL Frédérique	Vice-présidente de la CC Maremne Adour Côte Sud - MACS
MARCHAND Aline	Vice-présidente de la CC Maremne Adour Côte Sud - MACS
DUFAU Isabelle	Présidente de la CC du Seignanx
NOBLE Jérôme	Conseiller communautaire de la CC du Seignanx

## 2 | Composition de l'équipe technique

CASTAY Nicolas	Directeur
COUTURIER Elise	Directrice adjointe
LATASTE-MORA Karine	Assistante de direction en charge de l'information
PERROCHON Gael	Chargé de mission gestion des risques
DECAUDIN Anouk	Chargée de mission planification
GUILLOUD Thomas	Chargé de mission environnement
SADRAN Isla	Chargé de mission aménagement
RAGOT Chloé	Chargé de projets stratégies d'adaptation
RENARD Martin	Chargé de projets aménagement durable

## 3 | Composition du Groupe technique

MAGRI Stéphane	SGAR - Chargé de mission Littoral
BELOT Christophe	DREAL - Chef de département Aménagement, paysages et littoral
MAZAUBERT Emilie	DREAL - Chargée de mission littoral
ROUX Olivier	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Chef de Service Tourisme
DOLIDON Nicolas	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Chef de Service Environnement
METAYER Guillaume	Département de la Charente-Maritime - Directeur Mer et Littoral
SALAUN Laurent	Département de la Gironde
SAPHY BERNARD	Département des Landes - Directeur de l'attractivité
ZUAZO Andoni	Département des Landes - Direction de l'Environnement
GIRY Olivier	Département des Pyrénées-Atlantiques - Patrimoine naturel et culturel
BOURON Camille	Directeur de la coopération - CA La Rochelle
GAUDIN Annabelle	DGS - CC Ile de Ré
DECOSTER Rémi	DGA - CARO
CONIL Frédéric	DGA - CC Bassin de Marennes
HUGHES Joseph	DGS - CC Ile d'Oléron
BOUDEAU Frédéric	DGS - CC Médoc Atlantique
GARCIA Pascale	DGS - CC Médullienne
GIRAUD-HERAUD Emma.	DGS - COBAN
CHASSAING-DEGUINE M.-P.	DGS - COBAS
TESTUD Gilles	DGS - CC Grands Lacs
REY Olivier	DGS - CC Mimizan
DAGUERRE Yves	DGS - CC Côte Landes Nature
BAUDOIN Guillaume	DGS - CC MACS
CLAUDE Laurent	DGS - CC du Seignanx
SARRADE Caroline	Directrice de la Mission Mer et Littoral - CA Pays Basque

## 4 | Composition du Conseil d'orientation

COLLIGNON Béatrice	Passages UMR 5319 CNRS – Université Bordeaux Montaigne
CHOISY Guillaume	Agence de l'eau Adour Garonne
GUTTON Martin	Agence de l'eau Loire - Bretagne
TROUSLOT Franck	Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine
MARTINEZ Patrick	Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts - DR Nouvelle-Aquitaine délégation Bordeaux
LOUBES Aurélie	BRGM - DR Nouvelle-Aquitaine
MALLET Cyril	Centre Emile Durkheim - Sciences politiques et sociologie comparatives
ITÇAINA Xabier	CESER - Nouvelle-Aquitaine
JEAN Christine	Conservatoire du Littoral - Aquitaine
MADRID Nathalie	Conservatoire du Littoral - Centre Atlantique
BELZ Patrice	CRT Nouvelle-Aquitaine
DEMEL Anthony	ENSAP - Bordeaux
ZVENIGORODSKY Camille	ENSAP - Bordeaux
DAVASSE Bernard	EPOC - Université de Bordeaux
GREMARE Antoine	Forum des Marais Atlantiques
MIOSSEC Gilbert	GIP ATGeRi - Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
MACE Pierre	GREThA - Université de Bordeaux
BERNARD Tanguy	LIENSS - Université de de La Rochelle
DE VIRON Olivier	ONF - Office National des Forêts Agence Landes Nord Aquitaine
CONSTANTIN Éric	CEREMA Sud-Ouest
GANDON Benoit	

## Annexe 2

### Ordre du jour des instances en 2023

CA	23.02.2023	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PV du Conseil d'administration du 17 novembre 2022.</li> <li>• Approbation des comptes financiers 2022.</li> <li>• Autorisation à signer des conventions de partenariats avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'ONF,</li> <li>○ le Conservatoire du littoral,</li> <li>○ le BRGM,</li> <li>○ la Banque des territoires.</li> </ul> </li> <li>• Rapport d'évaluation de la démarche Aménagement durable des stations et territoires touristiques littoraux.</li> <li>• Etude de recomposition 2100 de Lacanau avec la CdC Médoc Atlantique, la commune de Lacanau et l'EPFNA : convention de co-maîtrise d'ouvrage.</li> <li>• Projet partenarial d'aménagement (PPA) de la CdC Marenne Adour Côte Sud et de Seignosse.</li> <li>• Projet partenarial d'aménagement (PPA) de la CdC des Grands Lacs et de Biscarrosse.</li> <li>• Candidature à une démarche ADS de La Tremblade.</li> </ul>
CA	22.06.2023	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PV du Conseil d'administration du 23 février 2023.</li> <li>• Approbation du rapport final sur la capacité d'accueil des territoires littoraux.</li> <li>• Bilan de l'expérimentation du cadre Espace naturel fréquenté et enseignements, suites à donner.</li> <li>• Bilan-évaluation d'un plan plage type de 1ère génération et enseignements, suites à donner.</li> <li>• Partenariat MACS étude hébergement touristique et saisonnier.</li> </ul> <p>Point d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la Gestion du trait de côte par le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine.</li> <li>• Etat d'avancement de projets d'aménagement durable et de chantiers en cours.</li> </ul>
AG	08.12.2023	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PV de l'Assemblée générale du 17 novembre 2022</li> <li>• Comptes Financiers 2022</li> </ul>
CA	08.12.2023	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PV du Conseil d'administration du 22 juin 2023</li> <li>• Budget Rectificatif n°1 2023</li> <li>• Budget Prévisionnel 2024</li> <li>• Evolution de la fréquentation du littoral et numérique <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bilan de la fréquentation régionale des plages en 2022</li> <li>○ Bilan de la gestion de la fréquentation des plages en partenariat avec Bordeaux Métropole</li> </ul> </li> <li>• Autorisation de signature de la convention Outdoorvision avec le Pôle national des sports de nature sur les usages de loisir et numériques en milieux naturels</li> </ul> <p>Points d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du Document stratégique de façade et éolien en mer</li> <li>• Retour sur le webinaire sur la Capacité d'accueil des territoires littoraux</li> <li>• Erosion côtière : retour sur les Comités de suivi de la Stratégie régionale en 2023 (Agglomération Pays Basque, Labenne-Capbreton-Hossegor) et les échanges au sein Comité national du trait de côte</li> <li>• Etat d'avancement d'études en Co-Maîtrise d'ouvrage MO : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ avec la Communauté de communes Médoc Atlantique sur le repli stratégique à Soulac-sur-Mer et Vendays-Montalivet, étude finalisée,</li> <li>○ avec la Communauté de communes Médoc Atlantique, la ville de Lacanau et l'EPFNA, sur la recomposition spatiale à Lacanau.</li> </ul> </li> </ul>

# GIP LITTORAL

## 2030



### MEMBRES DU GIP

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx

### GIP LITTORAL

11, avenue Pierre Mendès-France 33700 MÉRIGNAC

T. + 33 (0)5 56 13 26 28

[contact@giplittoral.fr](mailto:contact@giplittoral.fr)

[www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)

